

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

**RÉUNION D'INFORMATION  
DES PARENTS D'ÉLÈVES DE 2<sup>DE</sup> :**

**MARDI 11 FEVRIER 2020**

**PRESENTATION DU  
NOUVEAU LYCÉE**

Voies générale et technologique



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

# LA SCOLARITÉ AU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

- En seconde GT : tronc commun + AP (+ options)
- En **première** : tronc commun + 3 spécialités (+ options)
- En **terminale** : tronc commun + 2 spécialités (+ options)

# LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

## CONTRÔLE CONTINU

**40%**  
de la note finale

**60%**  
de la note finale

## ÉPREUVES FINALES



**10%** de la note finale :  
**bulletins scolaires**  
de première et de terminale



**30%** de la note finale :  
**épreuves communes**  
2 séries en première  
1 série en terminale



**1** épreuve anticipée  
**en première**  
Français écrit et oral



**4** épreuves finales  
**en terminale**  
Enseignements de spécialité (2)  
Philosophie  
Oral final

# Voie générale

La première et la terminale

# LES NOUVEAUTÉS À PARTIR DE 2019/2020

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement des **enseignements de spécialité**.
  - A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
  - A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les deux **enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

# LES NOUVEAUTÉS À PARTIR DE 2019/2020

■ Les lycées proposeront des enseignements de spécialité parmi les suivants :

- **Mathématiques**
- **Langues, littératures et cultures étrangères**
- **Physique-chimie**
- **Sciences de la Vie et de la Terre**
- **Sciences économiques et sociales**
- **Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques**
- **Humanités, littérature et philosophie**
- **Numérique et sciences informatiques**
- **Littérature, langues et cultures de l'Antiquité**
- **Arts (arts plastiques ou musique ou cinéma-audiovisuel ou théâtre ou danse ou histoire des arts)**
- **Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)**
- **Sciences de l'ingénieur**

## Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	<b>16 h</b>	<b>15 h 30</b>

## Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première  
Deux enseignements possibles  
en terminale
- > Libre choix
- > Durée **3 h**

Dès la première :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET  
CULTURES DE  
L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

MATHÉMATIQUES  
EXPERTES

MATHÉMATIQUES  
COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS  
ENJEUX DU MONDE  
CONTEMPORAIN

## Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités	Au choix 2 spécialités
	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h**
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	<b>12 h</b>	<b>12 h</b>

\* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole  
avec des enseignements optionnels spécifiques

\*\* Avec un complément de 2 h en physique

# Les épreuves du baccalauréat

# LE BACCALAURÉAT A PARTIR DE LA SESSION 2021

## Pour tous :

voie  
générale  
+  
voie  
technologique

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
  - 1 **épreuve anticipée** de français en 1<sup>re</sup> (écrit et oral).
  - 4 **épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.
  - Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat.
  
- Le contrôle continu représente 40% de la note finale
  - **10 % pour la prise en compte des bulletins** de 1<sup>re</sup> et de terminale dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves.
  - **30 % pour des épreuves communes** de contrôle continu organisées pendant les années de 1<sup>re</sup> et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens.

## Les épreuves de rattrapage :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

# ÉTAPES DE LA SCOLARITÉ DES FUTURS BACHELIERS

## Depuis la Rentrée 2018 :

- la seconde générale et technologique connaît des ajustements

## Depuis la Rentrée 2019 :

- les classes de seconde et de première sont rénovées avec de nouveaux horaires et de nouveaux programmes
- 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire 2019-2020 : deux séquences d'épreuves communes de contrôle continu en classe de première
- Juin 2020 : épreuves anticipées de français en première

## A partir de la Rentrée 2020 :

- la classe de terminale est rénovée avec de nouveaux horaires et de nouveaux programmes
- 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire 2020-2021 : une séquence d'épreuves communes de contrôle continu
- Printemps 2021 : deux épreuves de spécialités
- Juin 2021 : épreuves écrites de philosophie et épreuve orale terminale

## A partir de Juillet 2021 : délivrance du nouveau baccalauréat